

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 9

Artikel: Quelques notes sur la guerre future : esquisse d'une organisation des troupes de l'avenir
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Étranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Quelques notes sur la guerre future

Esquisse d'une organisation des troupes de l'avenir

I. PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DE LA GUERRE FUTURE.

Si l'on se base sur les tendances que manifestait le dernier conflit dans sa phase finale, et sur les études concernant les moyens de combat actuels qui paraissent en cours, il semble que la guerre future pourra présenter les caractéristiques suivantes :

L'agresseur s'efforcera, *avant l'ouverture des hostilités*, de répandre menaces et faux-bruits et, par une propagande intense, de saper la volonté de résistance et la confiance que son futur adversaire met en ses propres forces.

Il est du reste possible que cette action politique suffise pour que le virtuel agresseur atteigne les buts qu'il se propose et qu'il obtienne satisfaction.

S'il faut recourir à la guerre — la guerre totale, car on n'en conçoit plus d'autre — les *hostilités* débiteront, soudainement et inopinément, par l'intervention d'armes d'action lointaine, d'armes à très grande portée.

Il n'est pas invraisemblable que ces engins, du genre V 1, V 2, qui atteindraient des portées de 6000 à 8000 km. et des vitesses de vol comparables à celle d'une balle de fusil, fassent perdre son importance à l'aviation dans sa forme actuelle, et surtout à l'aviation de bombardement.

Les projectiles de ces engins d'action lointaine pourraient être chargés d'énergie atomique.

Cette action cherchant très certainement à bénéficier de l'effet de surprise, il semble superflu de mentionner le rôle de plus en plus important d'un service de renseignement pour éventer, si possible, les préparatifs de l'adversaire.

Rôle très difficile puisque, dans cette première phase, il n'y aurait pas de mobilisation préalable, les armes d'action lointaine pouvant être servies par un petit nombre de spécialistes permanents.

Le but de cette action lointaine sera de détruire rapidement le potentiel de guerre de l'adversaire, d'empêcher, de gêner en tout cas très sérieusement, tout transport, tout mouvement important, toute mobilisation et toute concentration au sens actuel de ces termes, de terroriser et de détruire la population.

Aucun contact rapproché ne se produira, ni sur terre, ni sur mer, ni même dans les airs, entre les armées qui seront séparées peut-être par de vastes espaces, par des milliers de kilomètres.

Il est de nouveau possible que cette action lointaine suffise pour briser la *volonté* de résistance d'un peuple. En se basant sur les expériences de la dernière guerre, il ne semble pas qu'elle puisse suffire pour enlever toute *possibilité* de résister à une nation bien trempée.

Le pays adverse étant suffisamment ravagé et mûr pour l'assaut, pour l'occupation, un corps expéditionnaire aéroporté, d'un effectif plutôt réduit par rapport aux masses armées des guerres précédentes et qui pourra être composé de soldats de métier, prendra rapidement possession des points stratégiques importants ou de ce qu'il en reste. Ce sera la deuxième phase.

Seules des troupes transportées par air¹ pourront intervenir en temps utile.

L'action de ces forces cherchera à garder le caractère d'un vaste nettoyage, d'une opération de police, d'une occupation, plutôt que celui de grande guerre, de bataille proprement dite.

Comment pourra opérer la défense ?

La parade à l'action des armes lointaines, la défense, partielle bien entendu — car on ne peut envisager une défense totale contre ces engins — consistera, d'abord, à décentraliser, dès le temps de paix, toute l'industrie, par la création d'usines souterraines, d'abris, de véritables cités de troglodytes².

Au moment même de l'attaque, les villes seront évacuées et tous les moyens nécessaires à la protection et au secours de la population mis en œuvre : organisations sanitaires, hôpitaux, dépôts de vivres, de vêtements, le pays ayant été préparé en une vaste organisation genre P.A.

Des combats comme ceux de Stalinegrade, de Berlin, les nombreux exemples de populations qui, pendant la dernière guerre, ont continué à vivre, tant bien que mal, sous des bombardements terribles, dans les ruines des villages, dans des grottes, dans des caves, permettent de croire que la résistance passive de la population demeure possible, surtout si elle est préparée en temps de paix.

Tout mouvement, tout transport d'une certaine importance et d'une certaine amplitude étant impossible ou très aléatoire, toute concentration, étant irréalisable ou dangereuse au plus haut point, sous le feu des armes d'action lointaine, la *mobilisation* des forces armées sera décentralisée à l'extrême. Le combattant devra disposer sur place, à son domicile même, de tous les moyens de combat nécessaires.

Les mêmes motifs obligeront à répartir, à diluer largement la défense et à employer le combattant, tout au moins le gros des combattants, à proximité de leur domicile ou de leur garnison.

¹ Ce ne seront pas nécessairement, les parachutistes mis à part, des troupes spécialisées. Chacun le sait, la tendance actuelle, dans bien des armées étrangères, est de rendre toute grande unité transportable par air.

² Il semble qu'on peut admettre que la bombe atomique elle-même n'aura pas d'effet en profondeur, à l'intérieur du sol.

Ce sera notre système de l'équipement laissé à l'homme étendu à une partie importante du matériel de corps, une espèce de généralisation du procédé des talwehr, ou, mieux, le dispositif de nos troupes frontière appliqué à l'ensemble d'un pays.

La défense comprendra, d'abord, l'intervention immédiate des mêmes moyens que ceux employés par l'agresseur, d'armes d'action lointaine, sans donner à cette intervention un caractère de contre-batterie impossible à réaliser. Aux distances auxquelles se livrera ce duel de géants, il serait vain de vouloir atteindre des rampes de lancement de surface réduite, bien camouflées et souterraines. Comment pourrait-on même savoir d'où partent les coups ? Cette intervention aura plutôt le caractère de représailles et visera des objectifs tels que capitale, région industrielle et centres vitaux.

Au moment de la deuxième phase, le corps expéditionnaire aéroporté de l'envahisseur se heurtera à des organisations territoriales, dans le sens exact du terme, couvrant le pays envahi d'un véritable damier, à larges mailles cependant, et occupant les points importants au point de vue stratégique ou même tactique. Le rôle de cette organisation pourrait être comparé à celui des compartiments étanches dans un navire : restreindre, localiser les dégâts, empêcher le flot de se répandre, limiter l'occupation, fixer en tout cas l'assaillant.

C'est alors que le défenseur passera à la contre-offensive et, pour poursuivre l'image du navire, qu'interviendra la pompe refoulante. Une réserve d'armée très mobile, répartie initialement sur l'ensemble du territoire pendant la première phase, pour n'offrir que peu de prise aux armes d'action lointaine, se concentrera très rapidement et attaquera le corps aéroporté pour le détruire ou le bouter dehors, avec l'appui des troupes territoriales du secteur envahi. Les armes adverses d'action lointaine auront dû cesser leur tir pour ne pas atteindre leurs propres troupes. Ces opérations devront se déclencher sans délai, dès que les troupes aéroportées de l'assaillant auront atterri.

Dans un grand pays, cette réserve, pour pouvoir intervenir en temps utile, devra être à son tour aéroportée. Il est admissible tout au plus, pour une grande puissance dotée d'un territoire étendu, qu'un second échelon d'intervention soit simplement (!?) motorisé.

Il paraît logique d'admettre qu'un pays qui dispose des moyens nécessaires cherchera ensuite à porter la guerre sur le territoire de son adversaire, et ripostera en y débarquant à son tour des troupes aéroportées, pour y détruire les rampes de lancement des armes d'action lointaine, pour mettre hors de cause la défense territoriale et pour acculer la puissance adverse à la capitulation sans conditions.

II. ESQUISSE D'UNE ORGANISATION SUISSE DES TROUPES DE L'AVENIR.

L'Armée comprendra :

Des *troupes territoriales*, au sens exact du mot, c'est-à-dire chargées de la défense du territoire, l'*armée mobile*, les *armes d'action lointaine* et l'*aviation*.

Les *troupes territoriales* se composeront de toutes les classes d'âge. Les hommes de l'*armée mobile* appartiendront à l'élite. Le *personnel des armes d'action lointaine* sera permanent. L'*aviation* gardera, en ce qui concerne les classes d'âge, sa composition actuelle.

Les *troupes territoriales* comprendront normalement :

- 4 Corps d'armée,
- 12 Divisions,
- 12 Brigades frontière,
- 6 Brigades réduit,
- 12 Brigades plateau,
- 3 Garnisons de forteresse,
- 2 Régiments indépendants (Genève et Schaffhouse),
- la D.C.A. locale.

Le Corps d'armée territorial comprendra normalement 3-4 divisions ; la division se composera de 3-4 brigades (fron-

tière, plateau, réduit, garnison de zone fortifiée, plus éventuellement un régiment indépendant).

Quant à la brigade, elle sera normalement formée de 2 régiments d'infanterie, comprenant chacun un nombre variable de bataillons, et des troupes spéciales, suivant la mission, la proximité des zones de recrutement et la densité de la population.

En fait de troupes combattantes, il s'agira presque essentiellement, dans ces groupements, d'infanterie dotée de tous les engins de combat nécessaires pour agir aux moyennes et aux courtes distances (armes automatiques, armes lourdes d'inf., canons sans recul, lance-fusées, etc.) et comportant des éléments fixes (anciennes classes d'âge) ou très mobiles (élite).

L'envahisseur arrivant par air et étant par conséquent doté d'armes et d'engins *relativement* légers, c'est également de matériels plutôt légers dont le gros de l'armée sera pourvu.

Le matériel de corps sera en temps de paix largement décentralisé, remis en grande partie à des hommes de confiance avec leur équipement personnel. Ainsi, dans un délai de quelques heures, toutes ces troupes pourront mobiliser, occuper leurs positions, mener un combat complet.

Leur mission sera, en effet, de défendre le territoire contre des troupes aéroportées, le cas échéant contre des troupes terrestres.

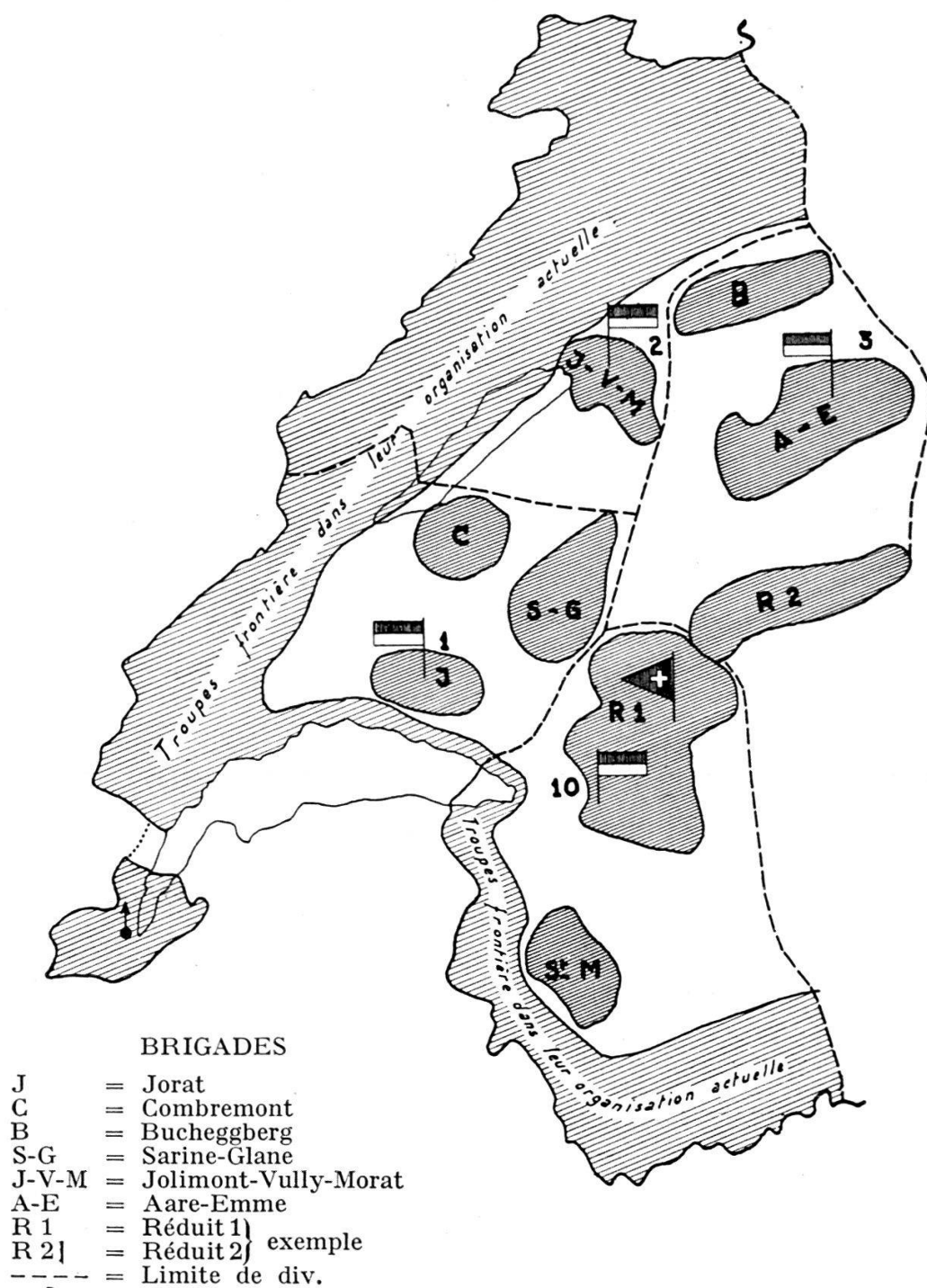
Ce sera en somme — rappelons-le — le système actuel des troupes frontière étendu à l'ensemble du pays.

Pour nous limiter au secteur actuel du 1.C.A., nous aurions, par exemple, indépendamment des brigades frontière et réduit dans leur composition actuelle ¹ : une Brigade Jolimont-Vully-Morat, une Brigade Bucheggberg, une Brigade Aare-Emme, une Brigade Combremont, une Brigade Sarine et Glâne, une Brigade Jorat, une Garnison de St-Maurice, un Régiment indépendant de Genève.

Les troupes frontière seront en mesure de combattre aussi bien à front renversé que dans leur front normal.

¹ Au moins dans leurs lignes essentielles.

La mission de ces brigades, de ces groupements, rappellera celle des brigades frontière actuelles. Elle sera à la fois topographique et tactique, si l'on peut dire. Topographique, en ce sens que ces brigades assureront l'occupation de leur « rayon »



en tenant les voies de communications, les « passages obligés » et les « hauts du terrain ». Tactique, car elles battront l'estrade entre les points occupés et devant leurs positions par des entreprises de harcèlement, dont l'importance prétendra même à la destruction de l'ennemi. Ce sera, si l'on veut, de la défensive agressive poussée à l'extrême, de la guerre de chasse en grand, ou encore des opérations comparables aux « Jock Columns » des Anglo-français dans la campagne de Libye 1942 ¹.

L'extrême mobilité tactique des éléments d'élite, le fait que leur infanterie sera dotée de toutes les armes nécessaires pour mener un combat de bout en bout — armes plutôt légères et motorisées — et les nombreuses liaisons radio, dont seront munies la section et même la simple patrouille, permettront d'engager et de résoudre un combat dans des délais très courts.

L'*Armée mobile*, réserve d'armée décentralisée, comprendra :

- 1 Corps d'armée,
- 3 divisions entièrement motorisées.

La mission de l'armée mobile comportera essentiellement une action de nettoyage de grande envergure, une contre-offensive.

Nous pourrions et nous devons, semble-t-il, renoncer à des troupes aéroportées. Elles ne paraissent pas indispensables, dans un pays comme le nôtre, étant données les distances relativement courtes que devront parcourir les éléments de l'armée mobile pour se concentrer et s'engager. Enfin notre budget militaire, même s'il est maintenu à 400 millions (!), ne nous permettra pas d'acquérir et d'entretenir les avions de transport nécessaires.

Et même si les aviations étrangères doivent voir diminuer dans l'avenir leur importance au profit des armes à très grande

¹ Les « Jock Columns », créées par le général Jock Campbell, avaient pour but de reconnaître, de harceler et même de détruire, par des raids profonds mettant en œuvre des effectifs de 400 à 800 hommes. Elles étaient composées, en général, d'une Cp. mot. inf., d'une Cp. portée d'inf., d'une ou deux sections de can. antichars, d'une bttr. D.C.A. et d'une bttr. art.

portée, notre liberté de mouvement par air d'une masse d'avions semble devoir être encore plus restreinte que le déplacement d'éléments terrestres mécanisés et motorisés.

Armes à très grande portée. Armes d'action lointaine.

Les armes d'action lointaine comporteront des rampes de lancement pour des projectiles genre V 1, V 2, servies par du personnel permanent (G.F.)¹ et installées dans les petits réduits du Gotthard, de St-Maurice et de Sargans. La mission de ces armes consistera, d'abord, en actions instantanées de représailles sur notre adversaire, et dans l'appui lointain fourni à notre armée mobile.

Le fait que ces engins seront servis par du personnel de carrière facilitera le maintien du secret (nombre et genre des engins, portée, zone d'action, etc.) et permettra une riposte quasi instantanée, puisque le personnel sera à disposition sans délai.

Pour maintenir le secret de nos préparatifs, il conviendra de revoir de près les consignes de garde et de survol de nos zones fortifiées, afin qu'elles ne se bornent pas, comme c'est trop souvent le cas actuellement, à des mesures sur le papier ou insuffisantes.

Aviation.

Une division d'aviation, à disposition du général, conservera les missions actuelles de notre aviation.

Dans la situation très particulière où nous place notre état perpétuel de neutralité armée, le rôle que doit jouer notre aviation en période de « service actif » sans hostilités, comme en 1914/18 et 1939/45, exige déjà seul son maintien.

Du reste, si l'aviation de bombardement, tout au moins dans sa forme actuelle, risque de voir son rôle fortement diminué par les armes d'action lointaine à très longue portée, il n'en est pas de même des chasseurs bombardiers qui conserveront leurs tâches.

¹ Gardes fortifications.

Mais pour pouvoir compter sur une aviation, il faudra un personnel permanent suffisant (escadres de surveillance), un recrutement régional à proximité des bases, des aérodromes et des ateliers souterrains.

Et si la guerre de demain présentait le même caractère que celle de 1939/45 ?

Si les opérations se déroulaient à l'avenir comme dans la dernière guerre, l'organisation que nous venons d'esquisser serait quand même en mesure de faire face à l'invasion terrestre.

La surprise ne pourrait du reste se produire, espérons-le, qu'en ce qui concerne la conduite des opérations et non dans le domaine de l'organisation des troupes de notre adversaire éventuel.

Une armée adverse qui se serait orientée en plein vers les opérations aéroportées, qui aurait par le fait même renoncé aux matériels lourds, pourrait évidemment être engagée quand même par voie de terre après avoir été dotée des moyens de transport nécessaires. Mais elle ne pourrait pas, du jour au lendemain, disposer en masse de chars lourds et d'artillerie lourde.

Dans ces conditions il nous serait facile de constituer une « position d'armée », ancien style, en renforçant, par exemple, les Brigades frontière à l'aide de Brigades plateau ou d'occuper toute autre « ligne », ou encore le Réduit.

Les armes d'action lointaine conserveraient leur rôle, tandis que l'Armée mobile jouerait le sien : réserve stratégique, mieux que ne peuvent le faire nos divisions actuelles.

CONCLUSION.

Ces quelques notes sur la guerre et une organisation des troupes de demain n'ont pas la prétention, cela va de soi, d'exprimer des propositions fermes. Elles constituent encore moins une prophétie !

Leur but plus modeste sera atteint si elles incitent le lecteur à la réflexion et si elles lui font toucher du doigt la difficulté

des problèmes militaires d'aujourd'hui, dans une époque d'évolution particulièrement marquée.

Quelques points de repère semblent peu à peu se fixer cependant et il convient de les noter. Les opérations aéroportées et les armes d'action lointaine n'ont pas dit leur dernier mot, tandis que, conséquence du développement des troupes aéroportées, les matériels lourds pourraient bien avoir atteint leur plafond.

Cela nous amènera, d'une part, à plus ou moins longue échéance, à renoncer aux positions d'armée, à la stratégie et à l'ordre linéaires, pour occuper des zones, des surfaces, extension extrême des procédés de l'ordre profond, tout en accélérant encore notre mobilisation et en diminuant l'amplitude de nos marches de concentration. Mais cela exigera, d'autre part, une infanterie considérable.

Ce serait une raison de plus pour *simplifier*, dès maintenant, notre armée — *dans le dessein de la renforcer* — sans nous laisser entraver ou même arrêter par des préoccupations plus politiques ou économiques que militaires, et pour abandonner petit à petit l'armée d'échantillons ou le corps expéditionnaire dont nous a doté l'organisation des troupes de 1938¹.

Colonel-divisionnaire MONTFORT.

¹ Organisation qui, soit dit en passant, n'a pas résisté à l'épreuve du service actif puisque, manquant d'infanterie, l'armée de campagne a dû, pour remplir sa mission, engager et *endivisionner*, par exemple, toute l'infanterie territoriale, et que la « petite division » à 3 Rgt. s'est transformée, bien souvent, en division à 4 ou 5 Rgt., tandis qu'on voyait des Br. mont. atteindre un effectif de 30 000 hommes avec 6 Rgt. !